

## Le mot du Président

Voici le nouveau numéro de notre LETTRE. Nous avons aéré la présentation et nous espérons que vous aurez encore plus d'intérêt à prendre connaissance de la vie et des activités de notre association. L'année 2014 s'est terminée avec un mois où nous avons émis, pour la 1ère fois, plus de 100 000 € de factures. Ceci montre que **nous sommes dans la bonne voie** et les perspectives pour 2015 sont satisfaisantes. Cependant rien n'est jamais acquis d'avance : nous maintiendrons nos efforts. Même si l'année est largement entamée, j'adresse à tous les lecteurs **mes vœux pour 2015** : que ce soit une année de progrès, dans le domaine que chacun souhaite.

Christian de Tilly

## Découverte de l'insertion

### Qu'est-ce qu'une entreprise d'insertion ?

En France, c'est une entreprise qui tire son revenu de son activité économique et de sa mission d'insertion. La forme juridique de l'entreprise importe peu : INSERPRO est de statut associatif.

Une des caractéristiques d'une entreprise d'insertion est **une attention et une écoute particulière** vis-à-vis de ses salariés : ils sont issus de publics qui rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi, par exemple des bénéficiaires du RSA ou des chômeurs de longue durée. Leur recrutement est soumis à une procédure d'agrément de Pôle emploi. Leur contrat de travail est un CDD de droit commun dit "d'insertion" ou CDDI. Dans notre entreprise, ce contrat est de 35h par semaine. Ce contrat a une durée maximale de 2 ans. INSERPRO reçoit de l'État une indemnité par heure de travail effectuée par chaque salarié en insertion. Ceci pour faire face au supplément d'encadrement nécessaire, pour participer aux frais de l'accompagnement social et professionnel, pour compenser la moindre productivité de ce personnel.

## L'événement

### Des galettes et du cidre

Le 14 janvier 15 : l'atelier prend une autre allure, des tables sont installées là où d'habitude les véhicules sont rangés. C'est la traditionnelle « galette » pour les vœux du Président. Les salariés sont présents. Yann, ancien chef d'équipe, garde le contact : il participe avec plaisir à cette réunion festive. D'anciens administrateurs sont également là (Jean-Claude, Micheline, François) ainsi que des membres du Conseil d'Administration dont Mme Macé-Baudouin, représentant la mairie d'Élancourt.

Le Président prononce quelques mots de bienvenue et présente ses vœux à Mme Kohut, directrice, aux membres du personnel et aux administrateurs :

« **2015 se présente aussi bien que 2014**, mais il faut être vigilant car des contrats

pourraient ne pas être renouvelés suite aux difficultés budgétaires des collectivités locales...Ce que je vous souhaite, c'est que chacun puisse avoir un projet pour 2015 et qu'il se réalise. »

C'est ensuite un temps convivial autour d'une part de galette et les discussions s'animent. C'est l'occasion pour les administrateurs de rencontrer les membres du personnel et d'échanger avec eux sur leur parcours d'insertion ou leur apprentissage. À l'année prochaine !...

Marie-Josèphe Huppe, administratrice



### Adresse à connaître pour utiliser nos services

**Siège et Espaces Verts** : 2, avenue de la Petite Villedieu - 78990 - Élancourt  
**Téléphone** : 01 30 51 95 71 ; **E-mail** : [contact@inserpro.org](mailto:contact@inserpro.org) ; **Internet** : [www.inserpro.org](http://www.inserpro.org)

## Un chantier espaces verts chez un particulier

**M. Wagner, vous êtes chef d'équipe depuis le 29 septembre 2014, pouvez-vous parler d'un chantier réalisé chez un particulier ?**

En janvier, un particulier nous a demandé de travailler sur le réaménagement de son jardin. Le devis a été fait par M. Chachoua, notre responsable.

Le travail comportait plusieurs opérations : changement d'une clôture, pour s'isoler d'un immeuble proche, et remodelage du jardin. Nous avons arraché des poteaux en béton, des arbres et des arbustes, nous avons déplacé des framboisiers. Une clôture neuve, 20 m de long, a été installée avec des panneaux grillagés de 2,50 m de haut. Sur cette clôture, nous avons fixé une brande de bruyères (système occultant).

Devant la moitié de la clôture, il fallait mettre une plantation de bambous de 4 m à 4,50 m de haut ; pour cela, nous avons fait un terrassement de 10 m de long sur 90 cm de profondeur et nous avons installé une bâche anti-racines à l'intérieur de la tranchée.



Au printemps, il faudra bêcher le terrain pour préparer la pelouse et déplacer le potager.

**Sur le terrain, quelle est la responsabilité du chef d'équipe ?**

- avec le client : quand il est présent durant le chantier et qu'il a des interrogations, je réponds à ses questions. Parfois, je donne des conseils professionnels sur la meilleure façon d'utiliser le terrain. En cours de réalisation, si on découvre des problèmes imprévus, cela arrive qu'on modifie un peu la commande.

- avec les hommes en insertion : je fais découvrir le métier. Je leur donne un peu d'autonomie, mais il faut contrôler le travail.



**Quel est l'intérêt d'un chantier chez un particulier ?**

Le contact direct est important : il s'agit d'être bien à l'écoute du client. Il faut être minutieux, soigner les finitions. On fait de belles réalisations, à taille humaine. On voit le résultat plus rapidement que sur un gros chantier.

Entretien avec David Wagner  
Propos recueillis par M-J. Huppe



### Le coin des chiffres

**A la fin décembre 2014 :**

- 9 personnes avaient un contrat en CDD d'insertion
- 3 apprentis étaient présents
- 18 stagiaires avaient découvert INSERPRO depuis le 01/01
- 50% des personnes avaient trouvé une activité en quittant INSERPRO (CDI, CDD, formation ...)
- nous avons dépassé notre prévision de chiffre d'affaires de 2 %
- il y avait 7 salariés permanents

### Devenir adhérent : pourquoi pas vous ?

Vous êtes sensible aux valeurs d'INSERPRO ? Vous voulez contribuer à son développement ?

Vous voulez valoriser vos compétences bénévolement ?

Participez au conseil d'administration (5 fois/an) ou à notre assemblée générale (1 fois/an) !

Contactez-nous...Devenez adhérent...

Vous connaissez une personne intéressée ? Invitez-la à nous contacter...

**E-mail : [president@inserpro.org](mailto:president@inserpro.org)**